

ADAM VON FULDA

ca 1445-1505

Ψ Ψ Ψ Ψ Ψ **Messe. Motets. Lieder.**

Stimmwerck.

Cavalli Records CCD330,

distr. Abeillemusique.com. Ø 2006.

TT : 58'. Textes en allemand.

TECHNIQUE : 7/10

DDD



De nouveaux ensembles allemands de musique ancienne emailent régulièrement l'activité discographique de découvertes :

ils tracent des parcours inexplorés dans l'interprétation en s'appuyant sur des voix solidement charpentées dans le grave et franchement ciselées dans l'aigu. En quelques minutes, ils nous font oublier la monotonie des uns ou l'imprécision des autres. Les quatre membres de Stimmwerck sont de cette veine, pleine d'enthousiasme et de finesse. En 2005, un enregistrement consacré à Heinrich Finck laissait présager un avenir resplendissant à l'ensemble, confirmé par ce nouvel album : constante justesse des intonations, diversité des lectures selon les genres et les textes, richesse de l'expression. Et puis, il y a le choix du répertoire. Comme le Dufay Ensemble avec Jacobus Vaet ou la Josquin Capella avec Stoltzer, Stimmwerck permet enfin de se faire une idée du talent d'un compositeur qui n'est souvent qu'un nom pour les historiens, Adam von Fulda.

Ce contemporain de Josquin, théoricien et professeur à l'université de Wittenberg, auteur d'un traité publié de façon posthume, manipule avec brio toutes les ficelles du métier. Le motet *Sancta Dei genitrix* offre de belles envolées lyriques, sa *Missa Seit ich dich Herzlieb leiden muss* révèle un contrapuntiste exceptionnel. Stimmwerck illustre au fil de ce portrait, tout d'intelligence et de prouesse, les diverses facettes de son art, s'associant pour quelques pièces (le ludique *Mi fa mi re ut*) les talents de trois instrumentistes : une cornettiste et deux gambistes. Les *Benedictus* et *Agnus* de la *Missa* constituent une véritable leçon de maître en matière d'interprétation.

Deux regrets, toutefois. D'une part, les trois pièces en langue allemande, qui semblent pousser les voix à leurs extrêmes et rompre avec la beauté des motets et de la messe ; d'autre part, la décision d'alterner motets et sections de messe plutôt que de présenter cette dernière d'un seul tenant.

Philippe Vendrix